

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 13 décembre 2021

CFVE du 7 décembre 2021

Conseil de département de l'IPJ du 22 novembre 2021

RÈGLES APPLICABLES AU RÉGIME D'ADMISSION POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021-2022 - PROPC

Institut Pratique du Journalisme					
FORMATION INITIALE					
Mention / Niveau	Type de diplôme	Régime*	Capacité d'accueil	CONDITIONS D'ACCÈS	CONDITIONS D'ADMISSION
Mention Journalisme	DGE	FI/FA	48	Titulaire d'une Licence ou d'un diplôme grade licence	ADMISSION SUR CONCOURS

* FI : Formation Initiale Classique

* FA : Formation initiale en Apprentissage